

Délibération CA 2017/12/19 – 3

Point 6 de l'Ordre du Jour :

BUDGET INITIAL 2018*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 3

GRANDES ORIENTATIONS pour 2018

- Budget de transition (maintien du modèle d'allocation), avec amorce de l'alignement sur le projet 2018-2022
- Partenariat Public-Privé Biologie-Santé (PPP BS) : impact à prévoir sur le solde budgétaire (comme pour MIM-LEM3 en 2017)
- Investissements : immobilier, équipement du campus biologie-santé (animalerie), Mut@camp
- Grandes orientations / masse salariale :
 - RIFSEEP catégorie C
 - Équipe pluridisciplinaire de santé

ENJEUX FINANCIERS pour 2018

- Opérations pluriannuelles : risque à maîtriser
- Masse salariale toujours en tension + déport accentué de la masse investissement vers la masse fonctionnement
- Diminution de la capacité d'autofinancement (moindre financement de l'investissement par les ressources propres)
- Modèle économique à refonder courant 2018

Rappel : le budget de l'Université de Lorraine en format GBCP (Gestion Budgétaire et Comptable Publique) se présente sous la forme de 10 tableaux budgétaires :

Les tableaux présentés pour information :

- Le tableau 3 des dépenses par destination et des recettes par origine
- Le tableau 5 des opérations pour compte de tiers
- Le tableau 7 plan de trésorerie
- Le tableau 8 des opérations liées aux recettes fléchées
- Le tableau 9 des opérations pluriannuelles
- Le tableau 10 détaillé des opérations pluriannuelles et programmation.

☐ **Les tableaux soumis au vote :**

- Le tableau 1 des emplois
- Le tableau 2 des autorisations budgétaires
- Le tableau 4 d'équilibre financier
- Le tableau 6 lié à la situation patrimoniale ;

TABLEAU 1 des EMPLOIS

		(A)	(B)	(C) = (A) + (B)	
		Emplois sous plafond Etat	Emplois financés hors SCSP	Global	
		En ETPT	En ETPT	En ETPT	
Catégories d'emplois	Nature des emplois	Titulaires			
					Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs
		Non permanents	5	20	25
			708	285	993
Sous-total ENSEIGNANTS et/ou CHERCHEURS		8 642	305	8 947	
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS		.	.	.	
BIATOSS	Nature des emplois	Titulaires			
					Permanents
		Non permanents	114	195	309
			260	243	503
Sous-total BIATOSS		2 876	438	3 014	
TOTAL		6 218 (3)	743	6 961 (4)	
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat		6 224 (5)		Plafond global des emplois voté par le CA	

Note sur les modalités de renseignement du tableau.

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGESEP précise les règles de décompte des emplois en ETPT en fonction des catégories de personnel. Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (4)).

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (3)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (5).

Le nombre maximal d'ETPT autorisé pour l'exercice 2018 est donc fixé à 6 961.

Le plafond d'autorisations d'emplois Etat pour l'année 2018 est en baisse de 6 ETPT (Equivalent Temps Plein annuel Travaillé) depuis la notification précédente de juin 2017. Il s'élève désormais à 6 218 ETPT.

Cette baisse résulte de :

- 3 ETPT correspondant aux 3 emplois de chefs de clinique universitaires de médecine générale alloués dans les moyens 2018 (cf. point 2.2.1) ;
- 3 ETPT suite à la révision des effectifs de médecine ;
- 0,67 ETPT sur 2018, suite au départ d'un PUPH en surnombre au 1er septembre 2017 ;
- 1,33 ETPT correspondant à l'EAP du transfert de 2 PRAG vers CentraleSUPELEC (cf. note du 1er Budget Rectificatif de 2017) ;
- Fin de 4 contrats doctoraux ENS X au 1er septembre 2017.

Concernant les emplois financés hors SCSP (Subvention pour Charges de Service Public), le plafond d'emplois diminue de 42 ETPT et il est arrêté à 743 ETPT. Cette variation résulte de la budgétisation à la baisse des dépenses de personnel inscrites dans les opérations pluriannuelles, notamment 30 ETPT au titre de l'enveloppe « Recherche », et 12 ETPT pour les autres opérations pluriannuelles.

Il convient d'interpréter ces baisses en tenant compte du fait que les crédits ouverts sur les opérations pluriannuelles sont pour la plupart éligibles aux reports prévus par l'article R719-57 du Code de l'Éducation. Celui-ci précise que :

« l'ordonnateur peut toutefois reporter sur l'exercice budgétaire tout ou partie des crédits relatifs aux tranches annuelles non exécutées des programmes pluriannuels d'investissement et des contrats de recherche, d'enseignement, ou de Formation Continue à exécution pluriannuelle financés par un tiers en cours ».

En conséquence, les crédits de personnels non consommés sur l'enveloppe « Recherche » relevant de contrats pluriannuels pourront faire l'objet d'un report au premier Budget Rectificatif de 2018, entraînant de ce fait une prévision à la hausse du plafond d'emplois financés hors SCSP.

TABLEAU 2 des AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES
Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire

	DEPENSES						RECETTES			
	Montants en euros						Montants en euros			
	AE/BR2-2017	AE/BI-2018	AE/ECARTS	CP/BR2-2017	CP/BI-2018	CP/ECARTS	RE/BR2-2017	RE/BI-2018	RE/ECARTS	
Enveloppes hors projet de recherche	592 770 846	604 714 428	11 943 582	583 998 737	579 854 796	-4 143 941	556 929 923	546 982 361	-9 947 562	Recettes globalisées
Personnel	451 380 064	456 161 172	4 781 108	451 380 064	456 161 172	4 781 108	476 027 367	478 432 153	2 404 786	Subvention pour charges de service public
dont contributions employeur ou CAS Pension	131 963 335	133 055 828	1 092 493	131 963 335	133 055 828	1 092 493	2 109 301	1 379 294	-730 007	Autres financements de l'Etat
							0	0	0	Fiscalité affectée
Fonctionnement	72 899 674	70 173 801	-2 725 873	65 807 877	67 937 651	2 129 774	27 708 968	17 469 948	-10 239 020	Autres financements publics
							51 034 287	49 700 966	-1 333 321	Recettes propres
Investissement	68 491 106	78 379 455	9 888 347	66 810 796	55 755 978	-11 054 818				
							34 308 413	34 759 049	450 636	Recettes fléchées
Enveloppes projet de recherche	36 677 224	30 117 402	-6 559 822	40 354 895	31 384 538	-8 970 357	10 658 529	12 960 199	2 051 661	Financements de l'Etat fléchés
Personnel	14 677 795	13 449 833	-1 227 971	14 677 799	13 449 828	-1 227 971	23 094 486	21 357 249	-1 737 246	Autres financements publics fléchés
							315 398	441 619	126 221	Recettes propres fléchées
Fonctionnement	14 076 295	11 101 697	-2 974 603	15 949 698	11 313 010	-4 627 688				
Investissement	7 923 135	5 569 897	-2 357 243	9 736 335	6 621 700	-3 114 638				
TOTAL DES DÉPENSES	629 448 070	634 831 830	5 383 760	624 353 632	611 239 334	-13 114 298	691 238 336	681 741 410	-9 496 926	TOTAL DES RECETTES
			Solde budgétaire (excédent)				33 115 296	29 497 924		Solde budgétaire (déficit)

Les Crédits de Paiement (CP) affichent **611,2 M€** pour des recettes (RE) de **581,7 M€**, d'où le solde budgétaire négatif à hauteur de **-29,5 M€**.

Rappel : du fait que le paiement n'est pas à la même date que l'engagement de la dépense, il en ressort que les Autorisations d'Engagement (AE) d'une année ne sont pas forcément égales aux CP de l'année.
Les AE doivent être égales aux CP en matière de masse salariale, uniquement.

Les AUTORISATIONS d'ENGAGEMENT (AE)

BUDGET	Montant en M€				
	Env. Recherche	Budget Principal	CFA	Fondation	TOTAL AE
ENVELOPPES					
Fonctionnement	11,10	68,07	1,20	0,91	81,28
Investissement	5,57	78,28	0,09	-	83,94
Personnel	13,45	455,91	0,25	-	469,61
TOTAL AE	30,12	604,26	1,54	0,91	634,83

Les AE sont plafonnées à 469,61 M€ en dépenses de personnel :

+ 4,7 M€ pour les dépenses de personnel à la charge et à l'initiative de l'Etat ou de l'Établissement :

- 3,83 M€ au titre du GVT titulaires et contractuels,
- 0,43 M€ pour le PPCR,
- 0,26 M€ pour la constitution d'une équipe pluridisciplinaire de santé,
- 0,22 M€ pour la mise en œuvre de l'IFSE du RIFSEEP des personnels de catégorie C,

- 1,1 M€ pour les dépenses imputées sur le budget des entités.

soit + 3,6 M€ par rapport au BR2 de 2017.

Les dépenses de l'enveloppe de personnel (= masse salariale) sont estimées à **469,4 M€**. (Voir pages 19 et 20)

Le budget intègre notamment :

→ le GVT = + 3,83 M€

→ les augmentations résultant de l'application dans l'Établissement des PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations) = 0,43 M€

→ les moyens permettant de constituer une équipe pluridisciplinaire de santé intégrant 4 nouveaux emplois (2 médecins, 1 infirmier, 1 assistant médical) = 0,25 M€

Par ailleurs, il prévoit :

→ le complément nécessaire à la mise en œuvre du RIFSEEP des personnels de catégorie C (part IFSE qui valorise l'exercice des fonctions).

Sur budget des composantes

- 1,228 M€ sur enveloppe Recherche = - 30 ETPT

- 0,481 M€ sur autres OP (Opérations Pluriannuelles) = - 12 ETPT (-16 ETPT si les 4 postes de santé sont ajoutés)

+ 0,61 M€ sur Heures Complémentaires + vacations d'enseignement

Les AE sont plafonnées à 83,94 M€ en investissement

- **34,7 M€ au titre du résiduel d'investissement du PPP BS,**
- **16,6 M€ au titre de la redevance anticipée du PPP BS,**
- 8,1 M€ pour les opérations Plan Campus,
- 11,2 M€ pour le PP2I (dont 4,7 M€ pour le CPER),
- 5,6 M€ pour l'enveloppe Recherche (dont 2 M€ CPER),
- 3,8 M€ pour les autres opérations d'investissement
 - 1,3 M€ pour Mut@Camp (2/3 en autofinancement),
 - 0,6 M€ pour le plan sûreté (en autofinancement),
 - 0,7 M€ pour le 1^{er} équipement de l'animalerie du campus Biologie-Santé (1,24 M€ en autofinancement sur 3 ans).

Voir pages 23 et 24 :

94% de l'investissement en opérations pluriannuelles hors redevance anticipée du PPP BS

Résiduel d'investissement du PPP Biologie-Santé de 34,652 M€.

Le paiement de la redevance anticipée du PPP « Biologie-Santé » est budgété pour 16,564 M€.

Les AE d'investissement de Plan Campus sur les autres opérations sont budgétées à hauteur de 8,085 M€, dont 5,5 M€ sur l'opération « Biologie-Santé » (hors PPP) et 2,4 M€ sur Gestion Management.

3,465 M€ pour le Schéma Directeur Immobilier et d'Aménagement Durable (SDIAD) du campus du Saulcy à Metz
1 M€ au titre de l'adaptation fonctionnelle du bâtiment J du Campus Carnot-Ravinelle (CCR) à Nancy.

Les AE sont plafonnées à 81,28 M€ en dépenses de fonctionnement :

+ 79,25 M€ pour le budget principal :

- **60,8 M€** pour le fonctionnement courant de l'Établissement
 - 21,5 M€ pour les collègiums et les composantes de formation,
 - 7,8 M€ pour les pôles scientifiques et les composantes de recherche,
 - 13,9 M€ pour les directions,
 - 22,4 M€ pour l'entretien, l'exploitat° et la maintenance des bâtiments,
 - - 4,8 M€ qui viennent en déduction.
(Ce montant correspond à la contribution des entités aux dépenses mutualisées de l'Établissement. Cette contribution correspond à 10% des recettes éligibles réalisées).

- **18,4 M€** au titre des opérations pluriannuelles
(dont 11,1 M€ sur l'enveloppe Recherche),

+ 1,2 M€ pour le CFA,

+ 0,9 M€ pour la Fondation.

Pages 28 à 30 :

En AE, le fonctionnement courant baisse de 2 M€, mais en hausse en CP de 2,8 M€ malgré les économies envisagées dans le cadre du plan achat à hauteur de 0,54 M€.

CFA : 0,25 M€ en dépenses de personnel

1,084 M€ en fonctionnement destinés à prendre en charge les coûts des formations organisées par les composantes de l'Université

et 0,045 M€, financé par la Région, couvrira la participation aux frais inhérents aux transports, à l'hébergement et à la restauration (THR) des apprentis.

Fondation : les dépenses courantes de fonctionnement de 0,034 M€, et les dépenses sur les projets, estimées à 0,877 M€.

Le vote du CA porte sur le plafond de chacune des enveloppes d'AE (hors total).

BUDGET ENVELOPPES	Env. Recherche	Budget Principal	CFA	Fondation	TOTAL AE
Fonctionnement	11,10	68,07	1,20	0,91	81,28
Investissement	5,57	78,28	0,09	-	83,94
Personnel	13,45	455,91	0,25	-	469,61
TOTAL AE	30,12	604,26	1,54	0,91	634,83

Les CRÉDITS de PAIEMENT (CP)

Les crédits de paiement (CP)					
Montant en M€					
BUDGET ENVELOPPES	Env. Recherche	Budget Principal	CFA	Fondatio n	TOTAL CP
Fonctionnement	11,31	65,83	1,20	0,91	79,25
Investissement	6,62	55,66	0,09	-	62,37
Personnel	13,45	455,91	0,25	-	469,61
TOTAL CP	31,38	577,4	1,54	0,91	611,24

Les CP sont plafonnés à 611,24 M€

dont :

- **469,61 M€ en dépenses de personnel** (= au AE)

+ 4,7 M€ pour les dépenses de personnel à la charge et à l'initiative de l'État ou de l'Établissement,
- 1,1 M€ pour les dépenses sur recettes propres des entités,

- **79,25 M€ en fonctionnement**

58,2 M€ pour le fonctionnement courant de l'Établissement,
19,0 M€ au titre des opérations pluriannuelles (dont 11,3 M€ sur l'enveloppe Recherche),
1,2 M€ pour le CFA,
0,9 M€ pour la Fondation

Les dépenses de l'enveloppe de personnel (= masse salariale) sont estimées à 469,4 M€. (Voir pages 19 et 20)

Le budget intègre notamment :

- Le GVT = + 3,83 M€
- les augmentations résultant de l'application dans l'Établissement des PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations) = 0,43 M€
- Les moyens permettant de constituer une équipe pluridisciplinaire de santé intégrant 4 nouveaux emplois (2 médecins, 1 infirmier, 1 assistant médical) = 0,25 M€

Par ailleurs, il prévoit :

- le complément nécessaire à la mise en œuvre du RIFSEEP des personnels de catégorie C (part IFSE qui valorise l'exercice des fonctions).

Le budget de fonctionnement en CP, **hors opérations pluriannuelles**, est de **58,2 M€**.

Il se répartit comme suit :

- 21,5 M€ pour les collègiams et les composantes de formation,
- 7,8 M€ pour les pôles scientifiques et les composantes de recherche,
- 13,6 M€ pour les directions,
- 20,0 M€ pour l'entretien, l'exploitation et la maintenance des bâtiments, dont 10 M€ au titre des fluides (électricité, chauffage, gaz et eau),
- 4,835 M€ qui viennent en déduction.

(Ce montant correspond à la contribution des entités aux dépenses mutualisées de l'Établissement. Cette contribution correspond à 10% des recettes éligibles réalisées).

La budgétisation des dépenses de fonctionnement liées à l'activité courante de l'Établissement est en hausse de 2,8 M€ malgré les économies envisagées dans le cadre du plan achat à hauteur de 0,54 M€.

CFA : 0,25 M€ en dépenses de personnel

1,084 M€ en fonctionnement destinés à prendre en charge les coûts des formations organisées par les composantes de l'Université

et 0,045 M€, financé par la Région, couvrira la participation aux frais inhérents aux transports, à l'hébergement et à la restauration (THR) des apprentis.

Fondation : les dépenses courantes de fonctionnement de 0,034 M€, et les dépenses sur les projets, estimées à 0,877 M€.

• **62,38 M€ en investissement**

16,6 M€ au titre de la redevance anticipée du PPP BS,

19,1 M€ pour les opérations Plan Campus (8,1 M€ en AE),

10,7 M€ pour le PP2I (dont 7,2 M€ en autofinancement),

2,8 M€ pour les 5 axes recherche du CPER,

1,3 M€ pour Mut@Camp (2/3 en autofinancement),

0,9 M€ pour le plan sûreté (en autofinancement),

0,6 M€ pour le 1^{er} équipement de l'animalerie du campus Biologie-Santé (1,24 M€ en autofinancement sur 3 ans).

Les CP en investissement intègrent le financement du contrat de Partenariat Public-Privé de « Biologie-Santé » (PPP BS) pour

16,57 M€ pour la redevance anticipée

+ 0,45 M€ pour RB1I (résiduel d'investissement)

0,39 M€ pour RB1I de MIM LEM3

18,2 M€ pour les autres opérations immobilières relevant du Plan Campus

PP2I = 10,7 M€ en CP.

Au titre du PP2I, on peut notamment citer la budgétisation de 3,5 M€ d'AE (1,6 M€ en CP) en 2018 pour le Schéma Directeur Immobilier et d'Aménagement Durable (SDIAD) du campus du Saulcy à Metz. Enfin, 7 M€ (CP) du PP2I sont financés sur les ressources propres de l'Établissement.

Toujours en investissement, les AE des opérations pluriannuelles de recherche se montent à 5,6 M€ (6,6 M€ en CP), dont 2,1 M€ relèvent des axes de recherche du CPER.

D'autres opérations pluriannuelles complètent l'engagement de l'Établissement dans une politique d'investissement soutenue et financée sur ressources propres :

1,3 M€ pour Mut@camp,

0,9 M€ pour le plan de mise en sûreté des sites universitaires,

0,6 M€ pour des premiers équipements de l'animalerie du nouveau campus Biologie-Santé.

Le prélèvement attendu sur le Fonds de Roulement en 2018 se monte à 8,4 M€.

Le vote du CA porte sur le plafond de chacune des enveloppes de CP (hors total).

BUDGET ENVELOPPES	Env. Recherche	Budget Principal	CFA	Fondation	TOTAL CP
Fonctionnement	11,31	65,83	1,20	0,91	79,25
Investissement	6,62	55,66	0,09	-	62,37
Personnel	13,45	455,91	0,25	-	469,61
TOTAL CP	31,38	577,4	1,54	0,91	611,24

Les RECETTES (RE)

Les recettes sont évaluées à 581,74 M€, dont :

- 482,5 M€ sur la SCSP, dont :
 - 436,1 M€ en crédits de masse salariale
(+4 M€ de moyens nouveaux dont 2,6 M€ pour le GVT),
 - 42,3 M€ en crédits de fonctionnement,
 - 4,1 M€ pour le financement des redevances et du remboursement de l'emprunt concernant les PPP « MIM-LEM 3 » et « Biologie-Santé ».
- 52,9 M€ (subventions) pour opérations pluriannuelles,
- 44 M€ sur les autres recettes globalisées
- 1,54 M€ pour le CFA,
- 0,77 M€ de dons à la Fondation

Voir pages 16 à 18 :

SCSP = 482,5 M€ (478,4 M€ hors opérations immobilières)

Les 4 M€ de moyens nouveaux sont composés de :

2,6 M€ couvrant partiellement le Glissement Vieillesse Technicité (GVT). Le GVT traduit au niveau de la masse salariale les évolutions liées aux flux des recrutements et départs, ainsi qu'aux avancements de carrière. Il est évalué en moyenne à 3,5 M€ par an à l'Université de Lorraine.

1,4 M€ couvrant des mesures prises par l'Etat ayant une incidence sur la masse salariale.

Crédits de fonctionnement = 45,044 M€

Réserve de précaution = - 2,737 M€

Pour l'année 2018, l'Université de Lorraine (hors Fondation et CFA) prévoit 579,4 M€ de recettes (ou encaissements).

Les autres recettes (53 M€) proviennent des financements affectés, essentiellement des subventions, à des opérations pluriannuelles dont 25,7 M€ pour la recherche et 13,4 pour les opération Plan Campus). Enfin, **44 M€ de recettes propres globalisées sont budgétées :**

- 11,4 M€ au titre des droits d'inscription,
- 8 M€ pour la formation continue,
- 2,9 M€ de taxe d'apprentissage

Ces autres recettes propres sont prévues en légère augmentation (1 M€).

Pour le CFA : 0,8 de TA au CFA et 0,8 M€ de subvention Région

Pour la Fondation : 0,8 M€ de dons

Hors opérations pluriannuelles, la SCSP permet de couvrir plus de 92% des dépenses courantes en crédits de paiement (CP) de l'Établissement.

SOLDE BUDGETAIRE = **Recettes - CP (Crédits de Paiement)**
Encaissements - Décaissements

Le solde budgétaire de l'Établissement est présenté en déficit de 29,5 M€. Il provient de l'agrégation des soldes budgétaires :

- de la Fondation : - 0,14 M€
- du CFA de l'Université : 0 M€
- du budget principal : - 29,36 M€

Le solde budgétaire présente un déficit de 29,498 M€, soit une consolidation de 3,617 M€ par rapport au second Budget Rectificatif de 2017. Celui-ci a été détaillé au point 2.8.

Dans une approche plus globale, le déficit du solde budgétaire s'explique principalement par :

- le paiement de la redevance anticipée pour l'opération en PPP « Biologie-Santé » (16,567 M€) et de son financement par l'emprunt (cf. Annexe de la note d'accompagnement) ;
- le financement des opérations immobilières par le prélèvement sur Fonds de Roulement de 7,214 M€ attendu en 2018 sur un solde budgétaire en déficit de 8,168 M€ ;
- les décalages (avances) de trésorerie attendus sur les opérations pluriannuelles financées, et notamment les opérations de Plan Campus pour -4,809 M€.

DEPENSES			RECETTES	
	AE/BI-2018	CP/BI-2018	RE/BI-2018	
Enveloppes hors projet de recherche	604 714 428	579 854 796	546 982 361	Recettes globalisées
Personnel	456 161 172	456 161 172	478 432 153	SCSP
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>133 055 828</i>	<i>133 055 828</i>	1 379 294	Autres financements de l'Etat
Fonctionnement	70 173 801	67 937 651	0	Fiscalité affectée
Investissement	78 379 455	55 755 973	17 469 948	Autres financements publics
			49 700 966	Recettes propres
Enveloppes projet de recherche	30 117 402	31 384 538	34 759 049	Recettes fléchées
Personnel	13 449 828	13 449 828	12 960 190	Financements de l'Etat fléchés
Fonctionnement	11 101 687	11 313 010	21 357 240	Autres financements publics fléchés
Investissement	5 565 887	6 621 700	441 619	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	634 831 830	611 239 334	581 741 410	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)			29 497 924	Solde budgétaire (déficit)

Le solde budgétaire de l'Établissement, présenté en déficit de 29,5 M€, est expliqué par :

- Le paiement de la redevance anticipé du PPP Biologie-Santé pour 16,6 M€ ;
- La programmation des opérations immobilières (PP2I) pour 8,2 M€ (dont 7,2 M€ en autofinancement) ;
- Les décalages de trésorerie attendus sur les opérations pluriannuelles financées (avances faites par l'Établissement), et notamment les opérations de Plan Campus (4,8 M€).

Le déficit du solde budgétaire **hors opérations pluriannuelles** de 10,453 M€ est la conséquence du paiement de la redevance anticipée du PPP « Biologie-Santé » pour 16,564 M€. A l'exception de cette opération, le solde budgétaire du fonctionnement courant est excédentaire de 6,114 M€.

Concernant le déficit du solde budgétaire des opérations pluriannuelles de 20,071 M€, celui-ci s'explique par :

- les écarts entre les encaissements attendus et les décaissements au cours de l'exercice ;
- la part de cofinancement sur les recettes propres globalisées des entités, qui se traduit uniquement par des décaissements attendus dans le cadre de l'opération pluriannuelle ;
- les opérations d'investissement ayant fait ou faisant l'objet du vote du Conseil d'Administration pour être financées grâce au Fonds de Roulement.

L'impact de l'autofinancement dans les opérations pluriannuelles est estimé à 12,136 M€ pour 2018. Le solde, soit 7,935 M€, correspond aux décalages de trésorerie attendues sur l'exercice 2018. C'est-à-dire que l'Établissement prévoit plus de décaissements (CP) sur la partie financée des opérations pluriannuelles que d'encaissements (recettes).

Cela doit être nuancé par l'absence de budgétisation des nouvelles opérations attendues en 2018 sur l'enveloppe « Recherche »

TABLEAU 4 de l'ÉQUILIBRE FINANCIER

Besoins (utilisation des financements)				Financements (couverture des besoins)			
	BR2-2017	ECARTS	BI-2018	BI-2018	ECARTS	BR2-2017	
Solde budgétaire (déficit)	33 115 296	-3 617 772	29 497 524	0	0	0	Solde budgétaire (excédent)
dont solde budgétaire budget principal	32 989 164	-3 633 442	29 355 722	0	0	0	dont solde budgétaire budget principal
dont solde budgétaire budget du CFA U.L.	0	0	0	0	0	0	dont solde budgétaire budget du CFA U.L.
dont solde budgétaire fondation N.I.T.	126 132	16 070	142 202	0	0	0	dont solde budgétaire fondation N.I.T.
Remboursements d'emprunts (capital)	450 658	718 070	1 168 728	16 567 153	-10 855 694	27 432 847	Nouveaux emprunts (capital)
Nouveaux prêts (capital)	0	0	0	0	0	0	Remboursements de prêts (capital)
Dépôts et cautionnements	20 000	-10 000	10 000	10 000	-10 000	20 000	Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers (décaissements de l'exercice)	16 314 800	-1 958 600	14 356 200	20 140 600	6 595 626	13 544 174	Opérations au nom et pour le compte de tiers (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	0	0	0	0	0	0	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme	49 900 751	-4 867 902	45 032 849	36 717 153	-4 279 858	40 997 021	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme
Variation de trésorerie	0	0	0	8 316 678	-588 034	8 903 730	Variation de trésorerie
dont Abondement de la trésorerie fléchée	0	0	0	5 033 061	1 909 152	3 123 909	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée	0	0	0	3 282 635	-2 497 186	5 779 821	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
TOTAL DES BESOINS	49 900 751	-4 867 902	45 032 849	45 032 849	-4 867 902	49 900 751	TOTAL DES FINANCEMENTS

La variation de trésorerie attendue au 31 décembre 2018, prévue dans le cadre du Budget Initial, est en diminution de 8,316 M€. Cette variation résulte des éléments suivants :

Solde budgétaire : - 29,5 M€
 Emprunt : + 15,4 M€
 Opérations pour compte de tiers : + 5,8 M€

Au vu de la variation de trésorerie prévue au second Budget Rectificatif de 2017 et au Budget Initial 2018, le montant de la trésorerie est estimé à 64,863 M€ au 31 décembre 2018.

Dans le cadre des PPP « MIM-LEM3 » et « Biologie-Santé », le déblocage des fonds auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) s'effectue en deux parties et sur deux exercices (2017 et 2018) à hauteur de 44 M€. Ces opérations viennent « compenser » le solde budgétaire négatif, qui comprend le paiement de la redevance anticipée. Ces deux opérations sont sans impact sur la trésorerie, à l'exception de la redevance d'entretien et de maintenance qui est à la charge de l'Établissement.

Ce montant résulte :

- du déblocage du solde de l'emprunt pour l'opération « Biologie-Santé », soit + 16,57 M€ ;
- des remboursements du capital dans la partie besoins, soit - 1,17 M€, dont - 0,91 M€ pour « MIM-LEM3 » et - 0,26 M€ « Biologie-Santé ».

Le montant restant dû sur l'emprunt effectué auprès de la BEI s'établira à 42,38 M€ fin 2018.

En ce qui concerne la TVA, des décalages existent dans le temps et les écritures ne peuvent pas s'équilibrer sur un même exercice. Ces décalages proviennent des remboursements de crédits de TVA demandés aux services fiscaux.

Les demandes sont effectuées trois fois par an. L'impact attendu sur l'exercice 2018 est important parce que nous sommes d'une part en attente d'un versement de 4,37 M€ suite à une demande de remboursement effectuée en novembre 2017, et que d'autre part, nous allons procéder début 2018 à une nouvelle demande de remboursement pour les 4 derniers mois de l'exercice 2017 évaluée à 2 M€. Par ailleurs, la régularisation de la TVA sur l'opération ISHS relative au bâtiment Simone Veil qui a fait l'objet d'une livraison à soi-même (LASM) a un impact de 2,24 M€ sur la TVA collectée.

Au niveau de la trésorerie, les opérations pour comptes de tiers (TVA) permettent d'assurer la couverture de nos besoins de financement à hauteur de 5,78 M€.

Rappeler la baisse de trésorerie de - 8,9 M€ attendu au BR2

Trésorerie au 31/12/2016 = 82,08 M€
Prévisionnel au 31/12/2017 = 73,18 M€
Prévisionnel au 31/12/2018 = 64,86 M€

TABLEAU 6 SITUATION PATRIMONIALE

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Exercice 2016 Exécution	Exercice 2017 Budget Rectificatif n°2	Exercice 2018 Budget Initial	Variation BI-2018 / BR2-2017	PRODUITS	Exercice 2016 Exécution	Exercice 2017 Budget Rectificatif n°2	Exercice 2018 Budget Initial	Variation BI-2018 / BR2-2017
Personnel	459 545 728	466 778 863	469 911 000	2 532 137	Subventions de l'État	465 642 933	476 602 359	489 569 745	3 976 386
dont charges de pensions civiles*	131 191 429	131 963 335	133 055 828	1 092 493	Fiscalité affectée
Fonctionnement outre que les charges de personnel et intervention	95 655 849	111 961 973	107 933 812	-4 027 560	Autres subventions	26 649 315	37 592 831	31 600 427	-5 992 404
					Autres produits	58 754 529	65 594 216	64 990 929	-603 287
TOTAL DES CHARGES	549 241 577	578 740 235	577 244 812	-1 495 423	TOTAL DES PRODUITS	559 037 177	579 789 406	577 972 101	-2 417 305
Résultat prévisionnel : bénéfice	3 795 600	1 049 171	127 299	-921 882	Résultat prévisionnel : perte
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel	559 037 177	579 789 406	577 972 101	-2 417 305	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel	559 037 177	579 789 406	577 972 101	-2 417 305

Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Le résultat décrit l'activité courante (+ 0,127 M€). Il est établi conformément au principe de constatation des droits et obligations regissant la comptabilité générale.

Il provient de l'agrégation des résultats prévisionnels :

- de la Fondation : **- 0,430 M€**
- du CFA de l'Université : **+ 0,074 M€**
- du budget principal : **+ 0,483 M€**

Le résultat est prévu en diminution de 0,9 M€ par rapport au second Budget Rectificatif de 2017, à cause de :

- l'augmentation des charges de personnel de 2,5 M€,
- la baisse des charges de fonctionnement de 2,9 M€,
- la baisse des charges calculées de 1,5 M€.
- l'augmentation de la SCSP de 4 M€,
- la baisse des autres subventions à comptabiliser sur l'exercice de 5,8 M€,
- la hausse des autres produits de 0,6 M€
- la baisse des produits calculés 1,6 M€ (dont 0,4 M€ au titre de la Fondation).

Concernant le budget principal (hors CFA et Fondation), les charges de fonctionnement (y compris les dépenses de personnel) sont estimées à 574,526 M€, alors que les produits sont de 575,009 M€.

Le bénéfice provient :

- des produits encaissables supérieurs aux charges de fonctionnement décaissables pour 10,257 M€, se détaillant comme suit :
 - o 469,058 M€ de charges de personnel. Aucune variation de charge à payer prévisionnelle n'a été intégrée au Budget Initial.
 - o 77,144 M€ de charges de fonctionnement,
 - o 480,581 M€ de SCSP,
 - o 44,842 M€ de produits,
 - o 31,036 M€ de subventions de fonctionnement,
- des charges calculées supérieures de 9,35 M€ aux produits calculés. Ces charges et produits calculés sont sans impact sur la trésorerie. Il s'agit des dotations aux amortissements (27,4 M€) et provisions (0,5 M€), des reprises sur amortissements (0,3 M€) et de la quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs (18,25 M€) ;
- des créances irrécouvrables estimées à 0,3 M€ pour 2018 ;
- des intérêts courus sur l'emprunt BEI pour 0,124 M€, les intérêts de novembre et décembre étant payés en janvier.

Tableau de financement prévisionnel

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Exercice 2016 Exécution	Exercice 2017 Budget Rectificatif n°2	Exercice 2018 Budget Initial	Variation BI-2018 / BR2-2017	RESSOURCES	Exercice 2016 Exécution	Exercice 2017 Budget Rectificatif n°2	Exercice 2018 Budget Initial	Variation BI-2018 / BR2-2017
Insuffisance d'autofinancement*	-	-	-	-	Capacité d'autofinancement*	14 327 148	10 908 119	9 785 732	-1 122 38
Investissements	33 765 164	76 547 194	62 377 673	-14 169 521	Financement de l'actif par l'Etat et autres tiers	17 985 634	670 110	1 950 465	1 280 35
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat		33 747 799	26 733 549	-7 014 25
Autres dépenses	0	0	0	0	Autres ressources	5 715	30 000	0	-30 00
Remboursement des dettes financières	57 249	470 655	1 178 725	708 070	Augmentation des dettes financières	37 444	27 452 847	16 577 153	-10 875 69
TOTAL DES EMPLOIS	33 822 413	77 017 849	63 556 398	-13 461 451	TOTAL DES RESSOURCES	32 355 941	72 808 875	55 046 899	-17 761 97
					Opérations de régularisations comptables	1 727 203			
APPORT au FONDS DE ROULEMENT	260 731	-	-	-	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT	-	4 208 974	8 509 499	4 300 52

Une capacité d'autofinancement de 9,785 M€ (- 1,12 M€).

Un prélèvement sur fonds de roulement de 8,51 M€ (dont 0,14 M€ provenant de la Fondation), résultant du programme pluriannuel des investissements immobiliers (PP2I) et des opérations d'investissement autofinancées (Mut@Camp, plan sûreté, premier équipement de l'animalerie notamment).

La CAF traduit la capacité de l'organisme à financer les besoins pérennes liés à son existence et constitue, à ce titre, une ressource stable.

Elle se calcule à partir du résultat prévisionnel de l'exercice et correspond à la différence entre les produits encaissables (hors ceux relatifs aux cessions d'actif) et les charges décaissables.

La capacité d'autofinancement (CAF) représente le résultat des seules opérations susceptibles d'avoir un impact sur la trésorerie et mesure les ressources financières internes générées par l'activité courante.

Voir pages 44 et 45

Le prélèvement sur le Fonds de Roulement du budget principal est de 8,367 M€. Au titre des principaux projets d'investissement financés sur le fonds de roulement, on trouve les opérations décrites au point 2.4 :

- 7,214 M€ au titre des opérations non financées du programme pluriannuel d'investissement immobilier :

- 0,908 M€ pour le plan sûreté ;
- 0,495 M€ pour le projet Mut@Camp ;
- 0,6 M€ pour le 1er équipement de la nouvelle animalerie
- 0,35 M€ pour le 1er équipement et le déménagement de l'Institut Jean Lamour sur le site ARTEM ;

Le fonds de roulement permettrait de couvrir près de 27,5 jours de dépenses de fonctionnement, ce qui reste relativement élevé.

Enfin, la Fondation prévoit de prélever 0,142 M€ sur son fonds de roulement au titre de l'année 2018, soit 0,016 M€ de plus qu'au Budget Rectificatif de 2017.

Calcul de la Capacité d'Autofinancement (CAF)

	Exercice 2016 Exécution	Exercice 2017 Budget Rectificatif n°2	Exercice 2018 Budget Initial	Variation BI-2018 / BR2-2017
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 795 600	1 049 171	127 289	- 921 882
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	22 052 689	29 048 567	28 258 962	-789 605
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	3 347 435	698 000	345 900	-352 100
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	0	0	0	0
- produits de cession d'éléments d'actifs	5 715	30 000	0	-30 000
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	8 167 984	18 461 619	18 254 619	-207 000
= CAF ou IAF*	14 327 149	10 908 119	9 785 732	-1 122 387

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

La soutenabilité budgétaire

en Millions d'euros	CF 2016	BR 2 2017	BI 2018
Résultat	+ 3,8	+ 1,0	+ 0,1
Capacité d'Autofinancement	+ 14,3	+ 10,9	+ 9,8
Variation du fonds de roulement	+ 0,3	- 4,2	- 8,5

- ↳ Un résultat très fragile avec une attention à porter sur les dépenses de personnel et de fonctionnement ;
- ↳ Une CAF en diminution pouvant entraîner une difficulté à financer l'investissement à moyen terme ;
- ↳ Un prélèvement sur Fonds de Roulement maîtrisé et orienté principalement vers l'immobilier.

Résultat prévisionnel très fragile de 0,13 M€ pour 577,4 M€ de charges du fait des tensions sur le financement de la masse salariale et sur la difficulté à maîtriser les dépenses de fonctionnement ;

CAF en diminution en raison de la diminution du résultat et d'un moindre financement de l'investissement sur des ressources propres (hors subventions fléchées) ;

Prélèvement sur Fonds de Roulement dû principalement aux programme pluriannuel d'investissement Immobilier et aux projets « Établissement ».

Niveau du FONDS DE ROULEMENT

Au 31/12/2016 = 54,06 M€

Au 31/12/2017 = 47,94 M€

Au 31/12/2018 = 49,85 M€

en Millions d'euros	CF 2016	BR 2 2017	BI 2018
Variation du fonds de roulement (Δ FR)	+ 0,3	- 4,2	- 8,5
Variation du besoin en fonds de roulement (Δ BFR)	- 32,4	+ 4,7	- 0,2
Variation de la Trésorerie (Δ T)	+ 32,7	- 8,9	- 8,3

- ↳ Un besoin en fonds de roulement stabilisé, c'est la trésorerie qui sera mise à contribution.
- ↳ L'absorption du déficit attendu en 2018 reste soutenable étant donné le niveau de la trésorerie au 01/01/2017 de 82,1 M€, et estimé à 73,2 M€ à fin 2017 (cf. BR2).

Trésorerie au 31/12/2016 = 82,08 M€

Prévisionnel au 31/12/2017 = 73,18 M€

Prévisionnel au 31/12/2018 = 64,86 M€

La trésorerie attendue permettrait de couvrir près de 43 jours de charges décaissables de fonctionnement.

En présence d'un solde budgétaire, d'une variation de fonds de roulement et d'une variation de trésorerie négatives et d'une variation du besoin en fonds de roulement positive, le risque d'insolvabilité est élevé car le fonds de roulement ne finance pas le besoin en fonds de roulement et seule la trésorerie est mise à contribution. Il peut arriver que des opérations pluriannuelles génèrent des impacts négatifs sur le solde budgétaire sur un ou plusieurs exercices. Il convient d'évaluer si cette situation est temporaire ou non et si la trésorerie s'était accrue au cours des exercices antérieurs ou si des encaissements sont prévus sur des exercices ultérieurs.

Enfin, compte-tenu du niveau de la trésorerie initiale au 1er janvier 2018, qui est de 73,178 M€, l'absorption du déficit attendu en 2018 reste soutenable, même s'il est significatif. La trésorerie à fin 2018 devrait donc être réduite de 8,3 M€ du fait des opérations réalisées sur fonds propres et des décaissements qui vont s'opérer en 2018 au titre d'opérations pluriannuelles dont les encaissements ont été comptabilisés en 2017 ou antérieurement, ou sont attendus ultérieurement.

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent le Budget Initial 2018 de l'Université de Lorraine : Autorisations d'Engagement, Crédits de Paiement, solde budgétaire, prévisions budgétaires et tableaux correspondants.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	28
<i>Présents</i>	24
<i>Représentés</i>	4
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	22
Nombre de voix CONTRE	5
Nombre d'ABSTENTIONS	1

Fait le 20 décembre 2017

Le Président
Pierre MUTZENHARDT

- Transmis au Recteur Chancelier le 2 JAN. 2018